

Appel à communication

L'Europe : objet, agent et enjeu de socialisation

Colloque organisé par les laboratoires TRIANGLE (CNRS/ENS-LSH, Université Lyon 2, IEP de Lyon) et CERAPS (CNRS/Université Lille 2)
à l'ENS Lettres et Sciences Humaines - Lyon
les 9, 10 et 11 octobre 2008

Hélène Michel (Ceraps, Université Lille 2) & Cécile Robert (Triangle, ENS LSH ; IEP de Lyon)

Depuis l'étude séminale d'Ernst B. Haas¹, le thème de la socialisation a régulièrement suscité l'intérêt des spécialistes de la construction européenne. L'usage spécifique qu'en fait Haas dans sa thèse sur la genèse de la CECA confère en effet à cette notion des enjeux scientifiques et politiques essentiels en même temps qu'un sens particulier. Expérimentée notamment par les acteurs politiques et administratifs nationaux, la socialisation européenne s'apparenterait ainsi à un processus de convergence des représentations nationales, voire de conversion de ces acteurs à l'Europe, sous l'effet d'une co-fréquentation intensive dans les lieux de la négociation européenne. Dans le champ des études européennes, la plupart des travaux sur la socialisation portent encore la trace de cette problématisation originelle : la question de la socialisation à l'Europe est associée, voire confondue avec celle de l'attitude déclarée à l'égard des institutions communautaires. Elle est en particulier utilisée pour décrire les transformations qui affecteraient les attitudes et comportements des représentants des Etats membres au sein des instances européennes. Reproduisant le clivage théorique entre néofonctionnalistes et intergouvernementalistes, les débats se focalisent notamment sur l'existence, ou non, d'un transfert de loyauté du « national » vers « l'europpéen », et sur la mesure de l'attachement de ces acteurs au processus de construction européenne.

Ce colloque propose de décaler et d'élargir le regard habituellement porté sur la socialisation à l'Europe. S'intéressant aux modes de faire et de penser l'Europe partagés par un ensemble d'acteurs en lien avec les institutions européennes, il s'inspire également d'une définition plus sociologique de la socialisation qui l'envisage comme « l'ensemble des processus par lesquels l'individu est construit par la société globale et locale dans laquelle il vit, [et] au cours desquels [il] acquiert des façons de faire, de penser et d'être qui sont situées socialement² ». Dans cette perspective, ce colloque se donne pour objectif d'interroger conjointement les mécanismes de production et de transmission, comme les enjeux liés à l'apprentissage, de savoirs et savoir-faire spécifiques à cet espace politique et institutionnel.

Une telle perspective invite d'une part à ne pas définir *a priori* ces modes de penser et de faire l'Europe mais à prendre pour objet les différentes conceptions de la construction européenne

¹ Haas Ernst B., *The Uniting of Europe. Political, Social and Economic Forces, 1950-1957*, Notre Dame (Indiana), University of Notre Dame Press

² Darmon Muriel (2007), *La socialisation*, Paris, Armand Colin, coll.128, p.6

qui peuvent s'actualiser dans les pratiques d'acteurs divers : hauts fonctionnaires et hommes politiques mais aussi « intermédiaires » (journalistes, lobbyistes, syndicalistes, etc. ...).

L'approche de la socialisation adoptée dans ce colloque consiste d'autre part à l'envisager comme le produit de processus multiples. Il s'agit en effet de considérer l'ensemble des mécanismes par lesquels des acteurs sociaux vont avoir accès à l'espace européen ou, tout au moins, réduire la distance qui les en séparent. Ces derniers peuvent aussi bien prendre place au cœur des institutions communautaires que renvoyer à des formations – académiques ou militantes –, ou encore être le fait d'expériences professionnelles préalables, notamment mais pas exclusivement dans les administrations des Etats membres. On s'interrogera ainsi sur les contributions respectives et éventuellement concurrentes, voire contradictoires de ces différents vecteurs – institutionnels, professionnels ou militants – à la construction de modes de penser et de faire l'Europe potentiellement variés.

A partir de cette perspective, cet appel à communications invite à plusieurs pistes indicatives de questionnements :

1°) La première est liée aux **apprentissages qui précèdent** une entrée dans l'espace communautaire. Comment des agents d'horizons nationaux et sociaux divers peuvent-ils se conformer aux attentes supposées de l'Europe, entendue à la fois comme ensemble d'institutions et de pratiques de gouvernement ? Cette question renvoie d'abord aux formations à l'Europe (dans des trajectoires universitaires et militantes) et à ce qui s'y enseigne. Mais elle invite aussi à questionner conjointement les différents modes de sélection d'acteurs européens : concours des eurofonctionnaires, désignation « au niveau national » (administrations des Etats membres, syndicats, etc.) de représentants dans les instances européennes.

2°) Une deuxième interrogation concerne davantage **les transformations** – affectant les pratiques et les représentations – et susceptibles d'être **liées à une immersion dans un « milieu européen »**, désignant ici aussi bien des arènes de négociation, des institutions que l'environnement social et urbain de Bruxelles. Il s'agit notamment d'examiner les effets que produit la fréquentation, plus ou moins intense et plus ou moins durable, de ces « enceintes européennes » sur des agents dont les dispositions nationales, sociales et/ou professionnelles seraient variées. On s'interrogera conjointement sur les poids et contributions respectifs de ces dispositions dans la fabrication de « l'europeen ». En d'autres termes, si une attention particulière pourra être portée aux différences nationales, la prise en compte de celles-ci ne devra pas occulter les éléments sociaux et professionnels susceptibles de les transcender, ou au contraire de les accentuer. En se focalisant sur de tels lieux, l'objectif est d'identifier des dispositions favorables à des formes internationales de gouvernement, et des pratiques y afférant. Mais il s'agit aussi de se donner les moyens de distinguer, le cas échéant, des conceptions différentes de ce que doivent être ces modes de gouverner l'Europe comme des savoirs et attributs nécessaires à leur exercice.

3°) Une troisième question renvoie à **la durabilité et la portée de ces transformations et de ces adaptations à l'Europe**, lorsque les acteurs n'y effectuent qu'un passage. Que deviennent par exemple les acteurs politiques et associatifs, les représentants syndicaux ou encore les

fonctionnaires de retour dans « leurs » espaces nationaux ? Quelles sont les modalités de reconversion de leurs expériences européennes ? On s'intéressera notamment aux conceptions de l'Europe mais aussi plus généralement aux pratiques et représentations acquises par ou pour ces expériences européennes, et à la manière dont ces acteurs cherchent ou non à les promouvoir, et les valoriser.

Pour ces différentes orientations problématiques, les organisateurs du colloque attendent des propositions **empiriquement fondées. Celles-ci doivent impérativement s'appuyer sur des données quantitatives et/ou qualitatives issues d'enquêtes récentes ou en cours.** Des éléments de discussion méthodologique relatifs aux processus de socialisation seront également les bienvenus.

Les propositions d'une page précisant les questions traitées et les terrains mobilisés doivent être envoyées par mail au plus tard avant le 20 juin aux deux organisatrices (helene.michel@univ-lille2.fr ; cecile.robert@univ-lyon2.fr). Une réponse d'acceptation ou non au colloque sera donnée avant le 10 juillet.